



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 49
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 30 MARS 1982

ATTRIBUTION DU PRIX LITTÉRAIRE BELGIQUE-CANADA 1981 À L'ÉCRIVAIN BELGE JACQUES-GÉRARD LINZE

Le ministère des Affaires extérieures et le Conseil des Arts du Canada annoncent l'attribution du Prix littéraire Belgique-Canada pour 1981 à l'écrivain belge Jacques-Gérard Linze. Ce prix, d'une valeur de \$2,500 est attribuable annuellement, par alternance, à un écrivain francophone du Canada et de la Belgique. La décision du jury vise l'oeuvre complète d'un titulaire plutôt qu'un ouvrage en particulier. Il est financé, du côté canadien, par la direction des Affaires culturelles: promotion artistique du ministère des Affaires extérieures et il est administré par le Conseil des Arts du Canada.

Les lauréats sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le ministère belge de la communauté française et les membres canadiens par le Conseil des Arts du Canada. Cette année, le jury canadien se composait de Mesdames Marie-Claire Blais et Louise Maheux-Forcier et de Messieurs Victor-LÉVY Beaulieu et Jacques Brault sous la présidence de Naïm Kattan.

Né à Liège en 1925, Jacques-Gérard Linze poursuit une carrière active comme romancier, poète et essayiste.

Influencé par le nouveau roman, sans inféodation toutefois à l'égard de celui-ci, il a produit une oeuvre littéraire abondante et variée. Parmi ces ouvrages, citons Passé midi, Cinq poèmes pour la mort, La conquête de Prague (1965), Le fruit de cendre (1966), L'étang-coeur (1967), L'affabulation (1968). Il a reçu le Prix Polack en 1960 pour Confidentiel et le Prix Malpertuis en 1969 pour Mieux connaître.

M. Linze recevra son prix le 21 avril 1982 au cours du Salon du livre de Québec qui se tiendra au Centre municipal des Congrès de la ville de Québec.